

Distr.  
GENERALE

TD/SYMP.TE/PC/2/Corr.1  
9 juin 1994

FRANCAIS  
Original : ANGLAIS

SYMPOSIUM INTERNATIONAL DES NATIONS UNIES  
SUR L'EFFICACITE COMMERCIALE

Comité préparatoire  
Première session  
Genève, 27 juin 1994  
Point 4 de l'ordre du jour provisoire

EXAMEN DE PRINCIPES DIRECTEURS RELATIFS A DES SECTEURS CLES POUR  
L'EFFICACITE COMMERCIALE : DOUANES, TRANSPORTS, SERVICES BANCAIRES  
ET ASSURANCES, INFORMATION COMMERCIALE, PRATIQUES COMMERCIALES  
ET TELECOMMUNICATIONS

Projets de recommandations non examinés par le Groupe de travail spécial  
sur l'efficacité commerciale

Rectificatif

A la section III (Recommandations adressés aux services bancaires et d'assurance) du document TD/SYMP.TE/PC/2, insérer les paragraphes 17 bis, 17 ter et 19 bis, comme suit :

Recommandations adressées aux associations locales  
pour l'efficacité du commerce (ALEC)

- 17 bis Les ALEC devraient accueillir parmi leurs adhérents des banques commerciales capables d'offrir un financement postérieur à l'expédition. Il faudrait que ces établissements puissent avoir accès aux facilités nationales ou régionales de refinancement de façon à assurer que des liquidités suffisantes seront disponibles pour financer les opérations courantes facilitées par les pôles commerciaux. Les ALEC devraient également participer aux efforts

déployés aux échelons local et régional pour mettre en place de nouveaux programmes de financement et de réescompte, au profit surtout des PME. (Original : p. 19, par. 63)

*Suggestion :*

*Accueillir parmi leurs adhérents...*

17 ter L'Association locale pour l'efficacité du commerce (ALEC) devrait d'abord se demander s'il convient de fournir des services dans ce domaine. Contrairement à ce qui se passe avec la facilitation du commerce, les avantages pour ses adhérents seront le plus souvent des retombées secondaires et ne se matérialiseront qu'en longue période au fur et à mesure que le volume des exportations des coentreprises locales augmentera. Il y aura peut-être aussi des possibilités limitées de fournir, moyennant une commission, des services d'appui ou de conseil aux OPI, surtout si le gouvernement du pays d'implantation ne peut pas réunir les ressources voulues. (Original : p. 39, par. 156)

*Suggestion :*

*Se demander s'il convient de fournir des services dans le domaine de la facilitation des investissements étrangers directs. Contrairement...*

Recommandations adressées au réseau de pôles commerciaux (Trade Points)

19 bis Le réseau de pôles commerciaux devrait s'attacher à faciliter la circulation efficace de l'information entre tous les organismes s'occupant de la promotion de l'investissement et éviter de reproduire les programmes existants. Voici comment il pourra y parvenir :

- En fournissant des ressources locales pour identifier et apprécier les propositions d'investissement et les diriger vers les OPI appropriés, en particulier vers ceux qui possèdent des bases de données sur les possibilités d'investissement.
- En collaborant avec les OPI pour faciliter et diriger des missions d'investissement, surtout celles concernant une branche d'activité qui est bien représentée dans la clientèle du pôle commercial. Beaucoup d'OPI s'en remettent à l'administration ou à des organisations professionnelles du pays d'implantation pour l'appui local à fournir aux fins de l'organisation de ces missions.
- En participant à la définition d'approches et de normes communes concernant l'appréciation des propositions d'investissement ainsi que le contenu informatif des messages qui font connaître ces possibilités à l'ensemble des OPI.

- En participant à l'installation d'un réseau et d'une ou de plusieurs bases de données ayant pour mission de rassembler et de diffuser, avec un meilleur rapport coût-efficacité, les informations relatives aux possibilités d'investissement. La CNUCED et les ALEC notamment devraient envisager de participer à l'initiative, décrite plus loin, qui vise à créer un réseau électronique d'OPI reliant toutes les entités qui s'occupent de la promotion de l'investissement.  
(Original : p. 39 et 40, par. 157)

*Suggestion :*

*Faciliter la circulation efficace de l'information...*

-----